

DECISION N° 2021-019
portant nomination et délégation de signature de Monsieur Jean-Marc PERIER
en qualité de chef du service patrimoine, logistique, prévention

La Directrice de l'Institut national d'études démographiques,

Vu le décret n° 86-382 du 12 mars 1986 modifié portant organisation et fonctionnement de l'Institut national d'études démographiques, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 27 février 2020 portant renouvellement de fonctions de Madame Magda TOMASINI en qualité de Directrice de l'Institut national d'études démographiques ;

Vu la décision n° 2020-307 du 15 octobre 2020 portant nomination et délégation de signature de Monsieur Cyril LE BIHAN en qualité de chef par intérim du service patrimoine, logistique, prévention ;

Vu la décision n° 2020-017 du 19 janvier 2021 plaçant Monsieur Jean-Marc PERIER en position de détachement auprès de l'Institut national d'études démographiques à compter du 1^{er} février 2021 ;

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Marc PERIER, ingénieur d'études, est nommé chef du service patrimoine, logistique, prévention et exerce l'ensemble des attributions dévolues à cette fonction.

Article 2 : Dans la limite de ses attributions, délégation de signature lui est donnée à l'effet de signer au nom de la Directrice de l'Ined, tous actes ou documents nécessaires au fonctionnement du service, à l'exception :

- des actes de recrutement et de rémunération de personnel ;
- des actes engageant des dépenses d'un montant supérieur à 19 999 € HT à la date de signature de l'acte.

Article 3 : La décision n° 2020-307 du 15 octobre 2020 susvisée est abrogée.

Article 4 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} février 2021. Elle sera notifiée à l'intéressé et publiée sur le site institutionnel de l'Ined.